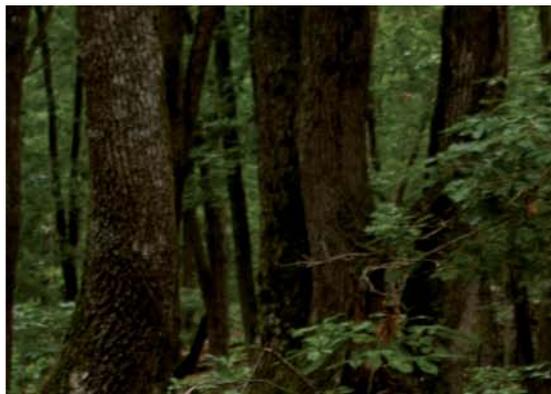


RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

RÉSULTATS STANDARDS

Les résultats : Pays de la Loire

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	1	5 Le volume de bois sur pied	26
Surface par occupation du sol et par département.....	1	Volume par propriété par département.....	26
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	2	Volume à l'hectare par propriété et par département.....	27
2 Les forêts	3	Volume par essence et par propriété	28
Surface par catégorie de forêt et par département.....	3	Volume par catégorie de dimension des bois.....	29
Surface par catégorie de forêt et par propriété.....	4	Volume par catégorie de dimension des bois et par propriété	30
Surface forestière par propriété et par département	5	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence.....	31
Surface forestière par couverture du sol et par département.....	6	Volume total et à l'hectare par structure forestière et par département.....	32
Surface forestière par couverture du sol et par propriété	7	Volume par structure forestière et par propriété	33
3 La surface forestière de production.....	8	Volume à l'hectare par structure forestière et par propriété	34
Surface forestière de production par structure forestière et par département.....	8	Volume par structure forestière et par catégorie de dimension des bois	35
Surface forestière de production par structure forestière et par propriété.....	9	Volume total et à l'hectare selon la composition du peuplement	36
Surface forestière de production par propriété et par classe d'âge	10	Volume par propriété et par classe d'altitude	37
Surface forestière de production par structure forestière et par classe d'âge	11	Volume à l'hectare par propriété et par classe d'altitude.....	38
Surface forestière de production par propriété et par classe d'altitude	12	Volume par propriété et par distance de débardage	39
Surface forestière de production par propriété et par distance de débardage.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par distance de débardage	40
Surface forestière de production par classe d'exploitabilité et par département.....	14	Volume par propriété et par classe d'exploitabilité.....	41
Surface forestière de production par propriété et par classe d'exploitabilité	15	Volume à l'hectare par propriété et par classe d'exploitabilité.....	42
Surface forestière de production hors peupleraie par plantation et par propriété	16	Volume par classe d'exploitabilité et par essence	43
Surface forestière de production par propriété et par classe de pente de débusquage	17	Volume par qualité des bois et par département.....	44
4 La composition des peuplements	18	Volume par qualité des bois et par propriété.....	45
Surface forestière de production par essence principale.....	18	Volume par qualité des bois et par essence.....	46
Surface forestière de production par propriété et par essence principale.....	19	6 La production en volume	47
Surface forestière de production selon la diversité de la strate recensable par département.....	20	Production et production à l'hectare par propriété et par département	47
Surface forestière de production selon la diversité de la strate recensable et la propriété.....	21	Production par propriété et par essence	48
Surface forestière de production selon le groupe d'essences de la strate recensable	23	Production par catégorie de dimension des bois et par département.....	49
Surface forestière de production selon le groupe d'essences de la strate recensable et par propriété.....	24	Production par catégorie de dimension des bois et par propriété.....	50
Surface forestière de production par propriété selon la composition du peuplement	25	Production par catégorie de dimension des bois et par essence.....	51
		Production et production à l'hectare par structure forestière et par département	52
		Production par structure forestière et par propriété	53
		Production à l'hectare par structure forestière et par propriété	54
		Production par structure forestière et par catégorie de dimension des bois.....	55

Sommaire

Production totale et production à l'hectare selon la composition du peuplement	56	10 Le bois mort.....	85
Production par propriété et par classe d'altitude	57	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort sur pied de moins de 5 ans par propriété.....	85
Production à l'hectare par propriété et par classe d'altitude	58	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort sur pied total par propriété.....	86
Production par propriété et par distance de débardage	59	Surface de forêt de production selon la présence de chablis par propriété	87
Production à l'hectare par propriété et par distance de débardage	60	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort au sol par propriété.....	88
Production par propriété et par classe d'exploitabilité	61	Volume de bois mort par type de bois mort et par propriété	89
Production à l'hectare par propriété et par classe d'exploitabilité.....	62	Volume de bois mort par type de bois mort et par essence	90
Production par classe d'exploitabilité et par essence	63	Volume de bois mort par type de bois mort et par dimension des bois.....	91
7 La surface terrière	64	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par propriété	92
Surface terrière par propriété et par département	64	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par essence	93
Surface terrière à l'hectare par propriété et par département.....	65	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par dimension des bois.....	94
Surface terrière par propriété et par essence.....	66	Nombre de tiges de bois mort sur pied à l'hectare par propriété.....	95
Surface terrière à l'hectare par propriété et par essence.....	67	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par propriété	96
8 Le nombre de tiges	68	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par essence	97
Nombre de tiges recensables par propriété et par département.....	68	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par dimension des bois.....	98
Nombre de tiges recensables à l'hectare par propriété et par département.....	69	11 Les peupleraies.....	99
Nombre de tiges recensables par propriété et par essence	70	Surface, volume et production par département	99
9 Les données éco-floristiques.....	71	Surface, volume et production par entretien.....	100
Par type de roche mère.....	71	Volume par classe de diamètre des bois et par essence	101
Par type de sol	72	Surface, volume et production par classe d'âge.....	102
Par type d'humus	73		
Par texture de sol	74		
Par profondeur du sol et charge en cailloux.....	75		
Par indice d'hydromorphie.....	76		
Par niveau hydrique révélé par la flore	77		
Par niveau trophique révélé par la flore	78		
Par nombre d'essences dans le peuplement recensable.....	79		
Par hauteur de Lorey.....	80		
Par classe d'altitude.....	81		
Par taux de couvert des ligneux hauts	82		
Par taux de couvert des ligneux bas.....	83		
Par taux de couvert des végétaux non ligneux	84		

Tableau 1.1

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet	Lande	Autre végétation	Sans végétation	Eau continentale	Occulté	Total
Département	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Loire-Atlantique	60 ± 6	9	n.s.	n.s.	511 ± 12	78 ± 9	25 ± 4	n.s.	691
Maine-et-Loire	97 ± 9	13	n.s.	n.s.	545 ± 12	55 ± 7	18 ± 5	–	723
Mayenne	43 ± 8	8	n.s.	n.s.	437 ± 10	36 ± 7	n.s.	–	522
Sarthe	119 ± 7	19	n.s.	n.s.	452 ± 10	43 ± 6	n.s.	–	625
Vendée	44 ± 8	7	n.s.	n.s.	540 ± 14	67 ± 11	17 ± 4	–	677
Pays de la Loire	364 ± 17	11	n.s.	n.s.	2 485 ± 26	280 ± 19	69 ± 8	n.s.	3 238

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet	Lande	Autre végétation	Sans végétation	Eau continentale	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	346 ± 18	11	n.s.	n.s.	2 407 ± 27	273 ± 18	69 ± 8	n.s.	3 134 ± 13
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.	–	n.s.	78 ± 11	n.s.	n.s.	–	103 ± 13
Pays de la Loire	364 ± 17	11	n.s.	n.s.	2 485 ± 26	280 ± 19	69 ± 8	n.s.	3 238

Tableau 2.1

Département	Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Loire-Atlantique	60 ± 6	58 ± 6	56 ± 6	55 ± 6	54 ± 6
Maine-et-Loire	97 ± 9	97 ± 9	90 ± 9	87 ± 10	82 ± 10
Mayenne	43 ± 8	43 ± 8	42 ± 8	41 ± 7	39 ± 7
Sarthe	119 ± 7	118 ± 7	113 ± 7	110 ± 8	106 ± 7
Vendée	44 ± 8	43 ± 8	42 ± 8	40 ± 8	39 ± 8
Pays de la Loire	364 ± 17	359 ± 17	343 ± 17	334 ± 18	320 ± 17

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

	Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	29 ± 8	29 ± 8	29 ± 8	25 ± 7	25 ± 7
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Toute la forêt publique	35 ± 8	35 ± 8	35 ± 8	32 ± 8	32 ± 8
Forêt privée	328 ± 18	324 ± 18	308 ± 18	302 ± 18	289 ± 18
Toutes propriétés	364 ± 17	359 ± 17	343 ± 17	334 ± 18	320 ± 17

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :
– les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
– les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Toute la forêt publique	Forêt privée	Toute la forêt
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	54 ± 6	60 ± 6
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	91 ± 10	97 ± 9
Mayenne	n.s.	–	n.s.	43 ± 8	43 ± 8
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	104 ± 8	119 ± 7
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	36 ± 8	44 ± 8
Pays de la Loire	29 ± 8	n.s.	35 ± 8	328 ± 18	364 ± 17

Tableau 2.4

Département	Forêt fermée 1 000 ha	Forêt ouverte 1 000 ha	Peupleraie 1 000 ha	Toute la forêt 1 000 ha
Loire-Atlantique	56 ± 6	n.s.	n.s.	60 ± 6
Maine-et-Loire	85 ± 9	n.s.	7 ± 2	97 ± 9
Mayenne	40 ± 8	n.s.	n.s.	43 ± 8
Sarthe	112 ± 7	n.s.	n.s.	119 ± 7
Vendée	41 ± 8	n.s.	n.s.	44 ± 8
Pays de la Loire	335 ± 17	n.s.	16 ± 5	364 ± 17

Tableau 2.5

	Forêt fermée	Forêt ouverte	Peupleraie	Toute la forêt
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	29 ± 8
<i>Forêt domaniale</i>	29 ± 8	–	–	<i>n.s.</i>
Toute la forêt publique	35 ± 8	n.s.	–	35 ± 8
Forêt privée	300 ± 18	n.s.	16 ± 5	328 ± 18
Toutes propriétés	335 ± 17	n.s.	16 ± 5	364 ± 17

Tableau 3.1

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Loire-Atlantique	29 ± 5	–	19 ± 5	n.s.	n.s.	58 ± 6
Maine-et-Loire	54 ± 10	–	n.s.	n.s.	n.s.	97 ± 9
Mayenne	30 ± 8	–	n.s.	n.s.	n.s.	43 ± 8
Sarthe	78 ± 8	–	26 ± 6	n.s.	n.s.	118 ± 7
Vendée	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	43 ± 8
Pays de la Loire	210 ± 17	–	88 ± 13	47 ± 10	n.s.	359 ± 17

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.2

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	25 ± 7	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	29 ± 8
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	28 ± 8	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	35 ± 8
Forêt privée	182 ± 17	–	85 ± 13	44 ± 10	<i>n.s.</i>	324 ± 18
Toutes propriétés	210 ± 17	–	88 ± 13	47 ± 10	<i>n.s.</i>	359 ± 17

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'âge	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.	n.s.	n.s.	37 ± 9	40 ± 9
De 20 à 40 ans	n.s.	n.s.	n.s.	88 ± 13	95 ± 13
De 40 à 60 ans	n.s.	n.s.	n.s.	61 ± 11	67 ± 12
De 60 à 80 ans	n.s.	n.s.	n.s.	49 ± 10	55 ± 11
De 80 à 100 ans	n.s.	n.s.	n.s.	28 ± 8	31 ± 8
De 100 à 140 ans	n.s.	–	n.s.	32 ± 8	34 ± 9
De 140 à 200 ans	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 200 ans	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Âge non déterminé	n.s.	–	n.s.	n.s.	27 ± 8
Pays de la Loire	29 ± 8	n.s.	35 ± 8	324 ± 18	359 ± 17

L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15%. Cf. page 22 du tome « Pour bien comprendre les résultats publiés ».

Tableau 3.4

	Futaies	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe d'âge	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 20 ans	29 ± 7	n.s.	n.s.	n.s.	40 ± 9
De 20 à 40 ans	47 ± 10	n.s.	n.s.	n.s.	95 ± 13
De 40 à 60 ans	41 ± 9	n.s.	n.s.	n.s.	67 ± 12
De 60 à 80 ans	26 ± 7	26 ± 8	n.s.	n.s.	55 ± 11
De 80 à 100 ans	n.s.	n.s.	n.s.	–	31 ± 8
De 100 à 140 ans	26 ± 8	n.s.	n.s.	–	34 ± 9
De 140 à 200 ans	n.s.	n.s.	–	–	n.s.
Plus de 200 ans	n.s.	–	–	–	n.s.
Âge non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	27 ± 8
Pays de la Loire	210 ± 17	88 ± 13	47 ± 10	n.s.	359 ± 17

L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15%. Cf. page 22 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	24 ± 7	n.s.	31 ± 8	310 ± 18	341 ± 18
De 200 à 400 m	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	29 ± 8	n.s.	35 ± 8	324 ± 18	359 ± 17

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0-200 m	n.s.	n.s.	25 ± 7	226 ± 18	251 ± 18
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	98 ± 14	109 ± 14
Pays de la Loire	29 ± 8	n.s.	35 ± 8	324 ± 18	359 ± 17

Tableau 3.7

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Loire-Atlantique	55 ± 6	n.s.	58 ± 6
Maine-et-Loire	95 ± 9	n.s.	97 ± 9
Mayenne	39 ± 8	n.s.	43 ± 8
Sarthe	116 ± 7	n.s.	118 ± 7
Vendée	42 ± 8	n.s.	43 ± 8
Pays de la Loire	347 ± 18	n.s.	359 ± 17

Tableau 3.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Facile	27 ± 7	n.s.	33 ± 8	307 ± 18	340 ± 18
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	29 ± 8	n.s.	35 ± 8	324 ± 18	359 ± 17

Tableau 3.9

	Pas de plantation	Plantation régulière en plein	Autre plantation	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	29 ± 8
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	29 ± 8	<i>n.s.</i>	–	35 ± 8
Forêt privée	249 ± 18	58 ± 11	<i>n.s.</i>	308 ± 18
Pays de la Loire	278 ± 18	65 ± 12	<i>n.s.</i>	343 ± 17

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 3.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 15	27 ± 7	n.s.	33 ± 8	300 ± 18	333 ± 18
Plus de 15	n.s.	–	n.s.	n.s.	26 ± 8
Pays de la Loire	29 ± 8	n.s.	35 ± 8	324 ± 18	359 ± 17

Tableau 4.1

Essence principale	Recensable	Non recensable	Total
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne pédonculé	68 ± 12	n.s.	72 ± 12
Chêne rouvre	66 ± 12	n.s.	70 ± 12
Châtaignier	37 ± 9	n.s.	42 ± 9
Autres feuillus	70 ± 12	n.s.	78 ± 13
Tous feuillus	241 ± 18	n.s.	261 ± 18
Pin maritime	51 ± 10	n.s.	54 ± 10
Autres conifères	42 ± 9	n.s.	44 ± 10
Tous conifères	93 ± 13	n.s.	98 ± 13
Toutes essences	334 ± 18	n.s.	359 ± 17

Tableau 4.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Essence principale	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	67 ± 12	68 ± 12
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	n.s.	55 ± 11	66 ± 12
Châtaignier	–	–	–	37 ± 9	37 ± 9
Autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	63 ± 11	70 ± 12
Tous feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	222 ± 18	241 ± 18
Pin maritime	n.s.	n.s.	n.s.	44 ± 9	51 ± 10
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	36 ± 9	42 ± 9
Tous conifères	n.s.	n.s.	n.s.	80 ± 12	93 ± 13
Toutes essences	25 ± 7	n.s.	32 ± 8	302 ± 18	334 ± 18

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mêlé	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Loire-Atlantique	25 ± 5	30 ± 6	55 ± 6
Maine-et-Loire	53 ± 9	34 ± 9	87 ± 10
Mayenne	25 ± 7	n.s.	41 ± 7
Sarthe	71 ± 8	39 ± 8	110 ± 8
Vendée	n.s.	n.s.	40 ± 8
Pays de la Loire	196 ± 17	138 ± 16	334 ± 18

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Peuplement monospécifique	Peuplement mêlé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	25 ± 7
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	n.s.	n.s.	32 ± 8
Forêt privée	175 ± 16	128 ± 15	302 ± 18
Toutes propriétés	196 ± 17	138 ± 16	334 ± 18

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.5

	Peuplement monospécifique	Peuplement à 2 essences	Peuplement à 3 essences	Peuplement à 4 essences ou plus	Total
Classe de propriétés	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	25 ± 7
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	32 ± 8
Forêt privée	175 ± 16	97 ± 14	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	302 ± 18
Toutes propriétés	196 ± 17	106 ± 14	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	334 ± 18

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.6

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Loire-Atlantique	42 ± 6	n.s.	n.s.	55 ± 6
Maine-et-Loire	57 ± 10	n.s.	n.s.	87 ± 10
Mayenne	34 ± 7	n.s.	n.s.	41 ± 7
Sarthe	68 ± 9	32 ± 7	n.s.	110 ± 8
Vendée	30 ± 8	n.s.	n.s.	40 ± 8
Pays de la Loire	231 ± 18	74 ± 12	29 ± 8	334 ± 18

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.7

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	25 ± 7
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	32 ± 8
Forêt privée	213 ± 18	63 ± 11	26 ± 8	302 ± 18
Toutes propriétés	231 ± 18	74 ± 12	29 ± 8	334 ± 18

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Composition du peuplement	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Peuplements purs de feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	114 ± 14	124 ± 15
Peuplements purs de conifères	n.s.	n.s.	n.s.	61 ± 11	71 ± 12
Mélange de chêne et de châtaignier	–	–	–	24 ± 7	24 ± 7
Mélange de chêne et autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	54 ± 11	60 ± 12
Autres mélanges de feuillus	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de pins et de feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autres mélanges de conifères avec ou sans feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	25 ± 7	n.s.	32 ± 8	302 ± 18	334 ± 18

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	9 ± 2	10 ± 2
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	16 ± 3	17 ± 3
Mayenne	n.s.	–	n.s.	7 ± 2	7 ± 2
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	19 ± 3	22 ± 3
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	5 ± 1	6 ± 2
Pays de la Loire	5 ± 3	n.s.	6 ± 2	55 ± 5	61 ± 6

Tableau 5.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	171 ± 38	168 ± 36
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	172 ± 30	171 ± 30
Mayenne	n.s.	–	n.s.	163 ± 29	163 ± 28
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	181 ± 23	185 ± 23
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	132 ± 28	131 ± 24
Pays de la Loire	174 ± 66	n.s.	168 ± 53	170 ± 14	170 ± 13

Tableau 5.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	10 ± 2	10 ± 2
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	2 ± 2	10 ± 2	12 ± 3
Châtaignier	n.s.	n.s.	n.s.	7 ± 2	7 ± 2
Autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	12 ± 2	13 ± 2
Tous feuillus	3 ± 3	n.s.	4 ± 2	39 ± 5	43 ± 5
Pin maritime	n.s.	n.s.	n.s.	9 ± 2	10 ± 2
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	7 ± 2	8 ± 2
Tous conifères	n.s.	n.s.	2 ± 1	16 ± 3	18 ± 3
Toutes essences	5 ± 3	n.s.	6 ± 2	55 ± 5	61 ± 6

Tableau 5.4

Département	Petit bois Mm ³	Moyen bois Mm ³	Gros bois Mm ³	Très gros bois Mm ³	Total Mm ³
Loire-Atlantique	3 ± 1	5 ± 1	2 ± 1	n.s.	10 ± 2
Maine-et-Loire	4 ± 1	10 ± 2	2 ± 1	1 ± ε	17 ± 3
Mayenne	1 ± ε	3 ± 1	2 ± 1	ε ± ε	7 ± 2
Sarthe	5 ± 1	12 ± 2	4 ± 1	1 ± ε	22 ± 3
Vendée	2 ± 1	3 ± 1	1 ± ε	1 ± ε	6 ± 2
Pays de la Loire	15 ± 2	32 ± 3	11 ± 1	3 ± 1	61 ± 6

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.5

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Classe de propriété	Mm ³				
<i>Forêt domaniale</i>	1 ± 1	2 ± 1	1 ± 1	n.s.	5 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Forêt publique	1 ± 1	3 ± 1	1 ± 1	n.s.	6 ± 2
Forêt privée	14 ± 2	29 ± 3	10 ± 1	3 ± 1	55 ± 5
Toutes propriétés	15 ± 2	32 ± 3	11 ± 1	3 ± 1	61 ± 6

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.6

Essence	Petit bois Mm ³	Moyen bois Mm ³	Gros bois Mm ³	Très gros bois Mm ³	Total Mm ³
Chêne pédonculé	2 ± ε	5 ± 1	2 ± 1	1 ± ε	10 ± 2
Chêne rouvre	1 ± ε	6 ± 1	4 ± 1	1 ± 1	12 ± 3
Châtaignier	4 ± 1	3 ± 1	n.s.	n.s.	7 ± 2
Autres feuillus	5 ± 1	6 ± 1	1 ± 1	n.s.	13 ± 2
Tous feuillus	12 ± 2	20 ± 2	8 ± 1	3 ± 1	43 ± 5
Pin maritime	1 ± ε	7 ± 2	2 ± 1	n.s.	10 ± 2
Autres conifères	2 ± 1	5 ± 1	1 ± 1	n.s.	8 ± 2
Tous conifères	3 ± 1	12 ± 2	3 ± 1	n.s.	18 ± 3
Toutes essences	15 ± 2	32 ± 3	11 ± 1	3 ± 1	61 ± 6

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.7

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Loire-Atlantique	5 ± 2	–	4 ± 1	n.s.	n.s.	10 ± 2
Maine-et-Loire	10 ± 3	–	n.s.	n.s.	n.s.	17 ± 3
Mayenne	5 ± 2	–	n.s.	n.s.	n.s.	7 ± 2
Sarthe	15 ± 3	–	5 ± 2	n.s.	n.s.	22 ± 3
Vendée	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	6 ± 2
Pays de la Loire	39 ± 5	–	16 ± 3	5 ± 2	n.s.	61 ± 6

Tableau 5.8

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Département	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Loire-Atlantique	173 ± 46	–	204 ± 42	n.s.	n.s.	168 ± 36
Maine-et-Loire	191 ± 37	–	n.s.	n.s.	n.s.	171 ± 30
Mayenne	171 ± 38	–	n.s.	n.s.	n.s.	163 ± 28
Sarthe	199 ± 28	–	211 ± 56	n.s.	n.s.	185 ± 23
Vendée	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	131 ± 24
Pays de la Loire	186 ± 18	–	183 ± 22	115 ± 50	n.s.	170 ± 13

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.9

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	5 ± 3	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	5 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	5 ± 2	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	6 ± 2
Forêt privée	34 ± 5	–	16 ± 3	5 ± 2	<i>n.s.</i>	55 ± 5
Toutes propriétés	39 ± 5	–	16 ± 3	5 ± 2	<i>n.s.</i>	61 ± 6

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.10

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Classe de propriété	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	185 ± 88	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	174 ± 66
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	187 ± 73	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	168 ± 53
Forêt privée	186 ± 19	–	184 ± 23	117 ± 53	<i>n.s.</i>	170 ± 14
Toutes propriétés	186 ± 18	–	183 ± 22	115 ± 50	<i>n.s.</i>	170 ± 13

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.11

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Petit bois	7 ± 1	–	5 ± 1	3 ± 1	n.s.	15 ± 2
Moyen bois	22 ± 3	–	8 ± 2	2 ± 1	n.s.	32 ± 3
Gros bois	8 ± 1	–	2 ± 1	n.s.	n.s.	11 ± 1
Très gros bois	2 ± 1	–	1 ± 1	n.s.	n.s.	3 ± 1
Pays de la Loire	39 ± 5	–	16 ± 3	5 ± 2	n.s.	61 ± 6

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Note :

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.12

Composition du peuplement	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
Peuplements purs de feuillus	23 ± 4	184 ± 23
Peuplements purs de conifères	14 ± 3	201 ± 36
Mélange de chêne et de châtaignier	4 ± 2	172 ± 63
Mélange de chêne et autres feuillus	10 ± 3	157 ± 29
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pins et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de conifères avec ou sans feuillus	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	61 ± 5	182 ± 13

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.13

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
De 0 à 200 m	4 ± 2	n.s.	5 ± 2	52 ± 5	58 ± 5
De 200 à 400 m	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	5 ± 3	n.s.	6 ± 2	55 ± 5	61 ± 6

Tableau 5.14

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'altitude	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
De 0 à 200 m	182 ± 71	n.s.	172 ± 56	168 ± 14	169 ± 14
De 200 à 400 m	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	174 ± 66	n.s.	168 ± 53	170 ± 14	170 ± 13

Tableau 5.15

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
0-200 m	n.s.	n.s.	4 ± 2	38 ± 5	43 ± 5
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	17 ± 3	18 ± 4
Pays de la Loire	5 ± 3	n.s.	6 ± 2	55 ± 5	61 ± 6

Tableau 5.16

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Distance de débardage	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
0-200 m	n.s.	n.s.	168 ± 68	169 ± 17	170 ± 16
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	170 ± 26	169 ± 25
Pays de la Loire	174 ± 66	n.s.	168 ± 53	170 ± 14	170 ± 13

Tableau 5.17

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Facile	5 ± 2	n.s.	6 ± 2	53 ± 5	58 ± 5
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	5 ± 3	n.s.	6 ± 2	55 ± 5	61 ± 6

Tableau 5.18

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'exploitabilité	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Facile	174 ± 72	n.s.	167 ± 59	171 ± 14	171 ± 14
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	174 ± 66	n.s.	168 ± 53	170 ± 14	170 ± 13

Tableau 5.19

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	10 ± 2	n.s.	10 ± 2
Chêne rouvre	12 ± 2	n.s.	12 ± 3
Châtaignier	7 ± 2	n.s.	7 ± 2
Autres feuillus	13 ± 2	n.s.	13 ± 2
Tous feuillus	42 ± 5	n.s.	43 ± 5
Pin maritime	10 ± 2	n.s.	10 ± 2
Autres conifères	8 ± 2	n.s.	8 ± 2
Tous conifères	18 ± 3	n.s.	18 ± 3
Toutes essences	59 ± 5	n.s.	61 ± 6

Tableau 5.20

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre*	Qualité 3	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Loire-Atlantique	ε ± ε	5 ± 1	5 ± 1	5 ± 1	10 ± 2
Maine-et-Loire	ε ± ε	8 ± 2	8 ± 2	8 ± 1	17 ± 3
Mayenne	1 ± ε	3 ± 1	4 ± 1	3 ± 1	7 ± 2
Sarthe	1 ± ε	11 ± 2	12 ± 2	10 ± 1	22 ± 3
Vendée	n.s.	3 ± 1	3 ± 1	3 ± 1	6 ± 2
Pays de la Loire	2 ± 1	30 ± 3	32 ± 3	29 ± 3	61 ± 6

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 5.21

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre*	Qualité 3	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	3 ± 2	3 ± 2	2 ± 1	5 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	3 ± 2	4 ± 2	2 ± 1	6 ± 2
Forêt privée	2 ± 1	27 ± 3	28 ± 3	27 ± 3	55 ± 5
Toutes propriétés	2 ± 1	30 ± 3	32 ± 3	29 ± 3	61 ± 6

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 5.22

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre	Qualité 3	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	ε ± ε	5 ± 1	6 ± 1	4 ± 1	10 ± 2
Chêne rouvre	1 ± ε	7 ± 1	8 ± 2	4 ± 1	12 ± 3
Châtaignier	n.s.	2 ± 1	2 ± 1	5 ± 1	7 ± 2
Autres feuillus	ε ± ε	5 ± 1	5 ± 1	8 ± 1	13 ± 2
Tous feuillus	1 ± ε	19 ± 2	20 ± 3	23 ± 3	43 ± 5
Pin maritime	n.s.	7 ± 2	7 ± 2	3 ± 1	10 ± 2
Autres conifères	n.s.	4 ± 1	5 ± 2	3 ± 1	8 ± 2
Tous conifères	n.s.	11 ± 2	11 ± 2	7 ± 1	18 ± 3
Toutes essences	2 ± 1	30 ± 3	32 ± 3	29 ± 3	61 ± 6

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	0,4 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	0,7 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Mayenne	n.s.	–	n.s.	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	0,9 ± 0,1	1,0 ± 0,1
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Pays de la Loire	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	2,5 ± 0,2	2,7 ± 0,2

Tableau 6.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ³ /ha/an				
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	7,6 ± 1,7	7,4 ± 1,6
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	7,9 ± 1,2	7,9 ± 1,1
Mayenne	n.s.	–	n.s.	6,3 ± 1,0	6,3 ± 1,0
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	8,5 ± 0,9	8,2 ± 0,8
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	6,5 ± 1,3	6,3 ± 1,0
Pays de la Loire	6,5 ± 1,7	n.s.	6,1 ± 1,4	7,7 ± 0,6	7,5 ± 0,5

Tableau 6.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Chêne rouvre	0,1 ± ε	n.s.	0,1 ± ε	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Châtaignier	n.s.	n.s.	n.s.	0,4 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Autres feuillus	ε ± ε	n.s.	ε ± ε	0,7 ± 0,2	0,8 ± 0,2
Tous feuillus	0,1 ± ε	n.s.	0,1 ± 0,1	1,7 ± 0,2	1,8 ± 0,2
Pin maritime	n.s.	n.s.	n.s.	0,4 ± 0,1	0,5 ± 0,1
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	0,4 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Tous conifères	0,1 ± 0,1	n.s.	0,1 ± 0,1	0,8 ± 0,2	0,9 ± 0,2
Toutes essences	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	2,5 ± 0,2	2,7 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.4

Département	Petit bois Mm ³ /an	Moyen bois Mm ³ /an	Gros bois Mm ³ /an	Très gros bois Mm ³ /an	Total Mm ³ /an
Loire-Atlantique	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	ε ± ε	n.s.	0,4 ± 0,1
Maine-et-Loire	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1	n.s.	ε ± ε	0,8 ± 0,1
Mayenne	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	0,3 ± 0,1
Sarthe	0,4 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	1,0 ± 0,1
Vendée	0,1 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,3 ± 0,1
Pays de la Loire	1,1 ± 0,1	1,3 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	2,7 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.5

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Classe de propriété	Mm ³ /an				
<i>Forêt domaniale</i>	0,1 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,2 ± 0,1
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Forêt publique	0,1 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,2 ± 0,1
Forêt privée	1,1 ± 0,1	1,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	ε ± ε	2,5 ± 0,2
Toutes propriétés	1,1 ± 0,1	1,3 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	2,7 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.6

Essence	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
	Mm ³ /an				
Chêne pédonculé	0,1 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,3 ± 0,1
Chêne rouvre	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	0,3 ± 0,1
Châtaignier	0,3 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,4 ± 0,1
Autres feuillus	0,4 ± 0,1	0,3 ± 0,1	ε ± ε	n.s.	0,8 ± 0,2
Tous feuillus	0,9 ± 0,1	0,8 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	1,8 ± 0,2
Pin maritime	0,1 ± ε	0,3 ± 0,1	ε ± ε	n.s.	0,5 ± 0,1
Autres conifères	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	ε ± ε	n.s.	0,4 ± 0,1
Tous conifères	0,3 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,1 ± ε	n.s.	0,9 ± 0,2
Toutes essences	1,1 ± 0,1	1,3 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	2,7 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.7

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Loire-Atlantique	0,2 ± 0,1	–	0,1 ± ε	n.s.	n.s.	0,4 ± 0,1
Maine-et-Loire	0,5 ± 0,1	–	n.s.	n.s.	n.s.	0,8 ± 0,1
Mayenne	0,2 ± 0,1	–	n.s.	n.s.	n.s.	0,3 ± 0,1
Sarthe	0,7 ± 0,1	–	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	1,0 ± 0,1
Vendée	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	0,3 ± 0,1
Pays de la Loire	1,6 ± 0,2	–	0,7 ± 0,1	0,4 ± 0,2	n.s.	2,7 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.8

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Département	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Loire-Atlantique	7,2 ± 1,2	–	7,2 ± 1,6	n.s.	n.s.	7,4 ± 1,6
Maine-et-Loire	8,8 ± 1,3	–	n.s.	n.s.	n.s.	8,0 ± 1,2
Mayenne	5,9 ± 1,1	–	n.s.	n.s.	n.s.	6,3 ± 1,0
Sarthe	8,4 ± 1,0	–	8,7 ± 2,7	n.s.	n.s.	8,2 ± 0,8
Vendée	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	6,4 ± 1,1
Pays de la Loire	7,9 ± 0,6	–	7,4 ± 0,9	8,3 ± 3,3	n.s.	7,5 ± 0,5

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.9

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
<i>Forêt domaniale</i>	0,2 ± 0,1	–	n.s.	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Forêt publique	0,2 ± 0,1	–	n.s.	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1
Forêt privée	1,5 ± 0,2	–	0,6 ± 0,1	0,4 ± 0,2	n.s.	2,5 ± 0,2
Toutes propriétés	1,6 ± 0,2	–	0,7 ± 0,1	0,4 ± 0,2	n.s.	2,7 ± 0,2

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.10

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Classe de propriété	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	6,7 ± 2,2	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	6,5 ± 1,7
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	6,6 ± 1,8	–	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	6,1 ± 1,4
Forêt privée	8,1 ± 0,7	–	7,5 ± 1,0	8,4 ± 3,5	<i>n.s.</i>	7,7 ± 0,6
Toutes propriétés	7,9 ± 0,6	–	7,4 ± 0,9	8,3 ± 3,3	<i>n.s.</i>	7,6 ± 0,5

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.11

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Dimension	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Petit bois	0,5 ± 0,1	–	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1	n.s.	1,1 ± 0,1
Moyen bois	0,9 ± 0,1	–	0,3 ± 0,1	0,1 ± 0,1	n.s.	1,3 ± 0,1
Gros bois	0,2 ± ε	–	ε ± ε	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1
Très gros bois	ε ± ε	–	ε ± ε	n.s.	n.s.	ε ± ε
Pays de la Loire	1,6 ± 0,2	–	0,7 ± 0,1	0,4 ± 0,2	n.s.	2,7 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Note :

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.12

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplements purs de feuillus	0,9 ± 0,1	7,6 ± 0,7
Peuplements purs de conifères	0,8 ± 0,2	11,0 ± 1,3
Mélange de chêne et de châtaignier	0,2 ± 0,1	6,7 ± 1,5
Mélange de chêne et autres feuillus	0,4 ± 0,1	5,9 ± 0,9
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pins et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de conifères avec ou sans feuillus	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	2,7 ± 0,2	8,1 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 6.13

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	2,4 ± 0,2	2,6 ± 0,2
De 200 à 400 m	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	2,5 ± 0,2	2,7 ± 0,2

Tableau 6.14

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'altitude	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	6,5 ± 1,7	n.s.	6,1 ± 1,3	7,7 ± 0,6	7,6 ± 0,5
De 200 à 400 m	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	6,5 ± 1,7	n.s.	6,1 ± 1,4	7,7 ± 0,6	7,5 ± 0,5

Tableau 6.15

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	1,7 ± 0,2	1,9 ± 0,2
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	0,8 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Pays de la Loire	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	2,5 ± 0,2	2,7 ± 0,2

Tableau 6.16

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Distance de débardage	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	5,8 ± 1,8	7,7 ± 0,7	7,5 ± 0,7
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	7,6 ± 1,0	7,5 ± 0,9
Pays de la Loire	6,5 ± 1,7	n.s.	6,1 ± 1,4	7,7 ± 0,6	7,5 ± 0,5

Tableau 6.17

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Facile	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	2,4 ± 0,2	2,6 ± 0,2
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	2,5 ± 0,2	2,7 ± 0,2

Tableau 6.18

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'exploitabilité	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Facile	6,2 ± 1,7	n.s.	5,9 ± 1,4	7,8 ± 0,6	7,6 ± 0,5
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	6,5 ± 1,7	n.s.	6,1 ± 1,4	7,7 ± 0,6	7,5 ± 0,5

Tableau 6.19

Essence	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne pédonculé	0,3 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1
Chêne rouvre	0,3 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1
Châtaignier	0,4 ± 0,1	n.s.	0,4 ± 0,1
Autres feuillus	0,7 ± 0,2	n.s.	0,8 ± 0,2
Tous feuillus	1,7 ± 0,2	n.s.	1,8 ± 0,2
Pin maritime	0,5 ± 0,1	n.s.	0,5 ± 0,1
Autres conifères	0,4 ± 0,1	n.s.	0,4 ± 0,1
Tous conifères	0,9 ± 0,2	n.s.	0,9 ± 0,2
Toutes essences	2,6 ± 0,2	n.s.	2,7 ± 0,2

Tableau 7.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	1,3 ± 0,3	1,4 ± 0,3
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	2,1 ± 0,3	2,2 ± 0,4
Mayenne	n.s.	–	n.s.	0,8 ± 0,2	0,9 ± 0,2
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	2,4 ± 0,3	2,7 ± 0,3
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	0,7 ± 0,2	0,9 ± 0,2
Pays de la Loire	0,6 ± 0,2	n.s.	0,7 ± 0,2	7,3 ± 0,6	8,1 ± 0,6

Tableau 7.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	24,4 ± 4,1	23,9 ± 3,8
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	23,0 ± 3,1	22,8 ± 3,0
Mayenne	n.s.	–	n.s.	19,6 ± 2,5	19,6 ± 2,5
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	23,2 ± 2,3	23,0 ± 2,2
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	20,4 ± 3,4	20,4 ± 3,0
Pays de la Loire	20,3 ± 5,4	n.s.	20,4 ± 4,7	22,6 ± 1,4	22,4 ± 1,4

Tableau 7.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	1,3 ± 0,2	1,3 ± 0,2
Chêne rouvre	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	1,1 ± 0,2	1,3 ± 0,2
Châtaignier	n.s.	n.s.	n.s.	1,1 ± 0,2	1,1 ± 0,2
Autres feuillus	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	1,8 ± 0,3	2,0 ± 0,3
Tous feuillus	0,3 ± 0,2	n.s.	0,4 ± 0,2	5,3 ± 0,6	5,8 ± 0,6
Pin maritime	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1	1,1 ± 0,3	1,3 ± 0,3
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	0,9 ± 0,2	1,0 ± 0,3
Tous conifères	0,2 ± 0,2	n.s.	0,3 ± 0,2	2,0 ± 0,4	2,3 ± 0,4
Toutes essences	0,6 ± 0,2	n.s.	0,7 ± 0,2	7,3 ± 0,6	8,1 ± 0,6

Tableau 7.4

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	4,0 ± 0,7	3,7 ± 0,6
Chêne rouvre	7,0 ± 4,3	n.s.	6,1 ± 3,6	3,5 ± 0,6	3,8 ± 0,6
Châtaignier	n.s.	n.s.	n.s.	3,4 ± 0,7	3,1 ± 0,6
Autres feuillus	n.s.	n.s.	5,1 ± 3,6	5,6 ± 0,9	5,5 ± 0,9
Tous feuillus	12,1 ± 6,0	n.s.	12,6 ± 5,4	16,4 ± 1,5	16,1 ± 1,4
Pin maritime	n.s.	n.s.	3,8 ± 2,4	3,5 ± 0,8	3,5 ± 0,8
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	2,7 ± 0,7	2,8 ± 0,7
Tous conifères	8,3 ± 5,0	n.s.	7,8 ± 3,8	6,2 ± 1,1	6,4 ± 1,0
Toutes essences	20,3 ± 5,4	n.s.	20,4 ± 4,7	22,6 ± 1,4	22,4 ± 1,4

Tableau 8.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	46 ± 11	49 ± 11
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	64 ± 11	67 ± 11
Mayenne	n.s.	–	n.s.	22 ± 6	22 ± 6
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	75 ± 11	81 ± 11
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	31 ± 12	37 ± 12
Pays de la Loire	15 ± 6	n.s.	19 ± 7	238 ± 24	257 ± 23

Tableau 8.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha
Loire-Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.	873 ± 171	843 ± 155
Maine-et-Loire	n.s.	n.s.	n.s.	705 ± 94	696 ± 91
Mayenne	n.s.	–	n.s.	514 ± 103	514 ± 102
Sarthe	n.s.	n.s.	n.s.	726 ± 97	685 ± 87
Vendée	n.s.	n.s.	n.s.	854 ± 224	835 ± 187
Pays de la Loire	537 ± 170	n.s.	546 ± 146	735 ± 60	715 ± 55

Tableau 8.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	30 ± 7	31 ± 7
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	n.s.	22 ± 5	26 ± 6
Châtaignier	n.s.	n.s.	n.s.	55 ± 13	56 ± 13
Autres feuillus	5 ± 3	n.s.	7 ± 4	88 ± 15	96 ± 16
Tous feuillus	10 ± 5	n.s.	13 ± 6	196 ± 23	209 ± 23
Pin maritime	n.s.	n.s.	2 ± 2	22 ± 7	24 ± 6
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	20 ± 6	24 ± 7
Tous conifères	5 ± 4	n.s.	6 ± 4	42 ± 9	48 ± 9
Toutes essences	15 ± 6	n.s.	19 ± 7	238 ± 24	257 ± 23

Tableau 9.1

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Type de roche mère	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Plutonique	–	–	–	–	–
Volcanique	–	–	–	–	–
Siliceux consolidé	–	–	–	–	–
Siliceux meuble	327 ± 18	57 ± 5	174 ± 14	2,4 ± 0,2	7,4 ± 0,5
Calcaire consolidé	–	–	–	–	–
Calcaire meuble	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Dolomie	–	–	–	–	–
Marne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Métamorphique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Particulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	343 ± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.2

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Type de sol	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Sol jeune	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol carbonaté	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol calcique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol brunifié	164 ± 16	28 ± 4	171 ± 20	1,2 ± 0,2	7,2 ± 0,7
Sol lessivé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol podzolisé	41 ± 9	9 ± 3	207 ± 47	0,4 ± 0,1	8,6 ± 1,7
Sol fersiallitique	–	–	–	–	–
Sol hydromorphe	122 ± 15	20 ± 4	164 ± 24	0,9 ± 0,2	7,1 ± 1,0
Absence ou autre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	343 ± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.3

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an				
Mor ou dysmoder	77	± 12	16	± 3	201	± 29	0,6	± 0,1	7,9	± 1,0
Moder	102	± 14	21	± 4	204	± 27	0,8	± 0,1	7,9	± 0,9
Dysmull	81	± 13	14	± 3	175	± 27	0,6	± 0,1	7,5	± 1,2
Mull	59	± 11	6	± 2	103	± 36	0,3	± 0,1	5,5	± 2,0
Carbonaté	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Hydromorphe	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Absence ou autre	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Pays de la Loire	343	± 17	59	± 5	170	± 14	2,5	± 0,2	7,3	± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.4

Texture de sol	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Sableuse	102 ± 13	18 ± 4	177 ± 28	0,8 ± 0,1	7,8 ± 1,0
Limono-sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Limoneuse	163 ± 16	28 ± 4	171 ± 20	1,1 ± 0,1	6,7 ± 0,6
Limon sur argile	28 ± 8	5 ± 3	154 ± 74	0,2 ± 0,1	7,6 ± 2,7
Argilo-sableuse	23 ± 7	4 ± 2	180 ± 74	0,2 ± 0,1	7,9 ± 2,0
Argilo-limoneuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argileuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autre ou non déterminée	–	–	–	–	–
Pays de la Loire	343 ± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.5

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Profondeur du sol et charge en cailloux	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Très caillouteux	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Caillouteux	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Superficiel	-		-	-	-	-
Peu profond	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Moyennement profond	152 ± 15		27 ± 4	175 ± 24	1,0 ± 0,1	6,9 ± 0,7
Profond	180 ± 17		30 ± 4	168 ± 18	1,4 ± 0,2	7,7 ± 0,8
Indéterminée	-		-	-	-	-
Pays de la Loire	343 ± 17		59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.6

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Indice d'hydromorphie	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Hydromorphie forte en surface	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphie forte < 35 cm	46 ± 10	8 ± 3	173 ± 51	0,3 ± 0,1	7,2 ± 1,7
Hydromorphie forte entre 35 à 64 cm	54 ± 10	9 ± 3	163 ± 44	0,4 ± 0,1	7,4 ± 1,7
Hydromorphie faible ou hydromorphie forte ≥ 65 cm	51 ± 10	9 ± 3	176 ± 40	0,4 ± 0,1	7,6 ± 1,3
Non hydromorphe	169 ± 16	29 ± 4	173 ± 20	1,2 ± 0,2	7,2 ± 0,7
Indéterminé	–	–	–	–	–
Pays de la Loire	343 ± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.7

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Niveau hydrique	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Xérophile	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mésoxérophile	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mésophile	130 ± 15		25 ± 4	193 ± 27	1,0 ± 0,1	7,6 ± 0,8
Hygrocline	163 ± 16		26 ± 4	159 ± 19	1,2 ± 0,2	7,1 ± 0,7
Hygrophile	37 ± 9		5 ± 2	149 ± 56	0,3 ± 0,1	7,5 ± 2,5
Non déterminé	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	343 ± 17		59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.8

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Niveau trophique	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Acidiphile ou hyperacidiphile	53	± 10	9 ± 2	165 ± 31	0,4 ± 0,1	6,9 ± 1,1
Mésoacidiphile	180	± 17	32 ± 5	179 ± 20	1,3 ± 0,2	7,4 ± 0,7
Acidicline	66	± 12	12 ± 4	186 ± 43	0,5 ± 0,2	8,2 ± 1,8
Neutrophile	35	± 9	4 ± 2	115 ± 34	0,2 ± 0,1	6,1 ± 2,0
Neutrocalcicole	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Calcicole ou calcaricole	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Non déterminé	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	343	± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.9

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Aucune essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1 essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2 essences	38 ± 9	7 ± 3	180 ± 60	0,3 ± 0,1	8,4 ± 2,1
3 essences	56 ± 11	8 ± 3	153 ± 44	0,4 ± 0,1	6,6 ± 1,5
4 essences	60 ± 11	11 ± 3	192 ± 42	0,4 ± 0,1	7,7 ± 1,3
5 essences	48 ± 10	8 ± 2	175 ± 38	0,3 ± 0,1	7,1 ± 1,3
6 essences	46 ± 10	10 ± 3	205 ± 36	0,4 ± 0,1	8,1 ± 1,2
7 essences	31 ± 8	6 ± 2	197 ± 54	0,2 ± 0,1	6,7 ± 1,3
8 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10 essences ou plus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	343 ± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.10

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Hauteur de Lorey	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Moins de 5 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 5 à 10 m	38 ± 9	1 ± 1	35 ± 14	0,2 ± 0,1	4,7 ± 1,7
De 10 à 15 m	86 ± 13	9 ± 2	110 ± 13	0,7 ± 0,1	8,1 ± 1,2
De 15 à 20 m	95 ± 13	18 ± 3	193 ± 17	0,8 ± 0,2	8,7 ± 1,2
De 20 à 25 m	79 ± 12	21 ± 4	274 ± 23	0,6 ± 0,1	7,9 ± 0,9
De 25 à 30 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 30 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	343 ± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

La hauteur de Lorey correspond à la hauteur de l'arbre de surface terrière moyenne d'un peuplement.

Tableau 9.11

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Classe d'altitude	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	325 ± 17	55 ± 5	170 ± 14	2,4 ± 0,2	7,3 ± 0,6
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	343 ± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.12

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Taux de couvert	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8/10	49 ± 10		7 ± 2	136 ± 42	0,3 ± 0,1	6,7 ± 1,5
9/10	81 ± 13		15 ± 3	182 ± 26	0,6 ± 0,1	8,0 ± 0,8
10/10	150 ± 15		33 ± 4	219 ± 21	1,3 ± 0,2	8,6 ± 0,7
Pays de la Loire	343 ± 17		59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.13

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	46 ± 10	7 ± 3	146 ± 47	0,3 ± 0,1	7,3 ± 1,9
3/10	47 ± 10	8 ± 3	173 ± 44	0,4 ± 0,1	8,2 ± 1,8
4/10	38 ± 9	8 ± 3	188 ± 46	0,3 ± 0,1	8,6 ± 2,3
5/10	36 ± 9	6 ± 2	159 ± 50	0,2 ± 0,1	6,6 ± 1,6
6/10	27 ± 8	5 ± 2	186 ± 65	0,2 ± 0,1	6,7 ± 1,8
7/10	32 ± 8	6 ± 2	181 ± 42	0,2 ± 0,1	6,7 ± 1,6
8/10	44 ± 10	7 ± 2	157 ± 46	0,3 ± 0,1	6,4 ± 1,2
9/10	27 ± 8	5 ± 3	197 ± 94	0,2 ± 0,1	7,8 ± 2,8
10/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	343 ± 17	59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.14

	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	35 ± 8		7 ± 3	207 ± 78	0,3 ± 0,1	7,4 ± 1,8
2/10	64 ± 12		12 ± 3	191 ± 35	0,5 ± 0,1	7,3 ± 1,0
3/10	47 ± 10		8 ± 3	171 ± 47	0,3 ± 0,1	7,0 ± 1,6
4/10	34 ± 8		6 ± 2	165 ± 53	0,3 ± 0,1	8,0 ± 2,2
5/10	33 ± 8		5 ± 2	160 ± 50	0,2 ± 0,1	6,6 ± 2,3
6/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10/10	35 ± 9		4 ± 2	124 ± 42	0,2 ± 0,1	7,2 ± 2,0
Pays de la Loire	343 ± 17		59 ± 5	170 ± 14	2,5 ± 0,2	7,3 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 10.1

	Absence de bois mort sur pied de moins de 5 ans	Présence de bois mort sur pied de moins de 5 ans	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	27 ± 7	<i>n.s.</i>	29 ± 8
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	33 ± 8	<i>n.s.</i>	35 ± 8
Forêt privée	260 ± 18	63 ± 12	324 ± 18
Toutes propriétés	294 ± 18	66 ± 12	359 ± 17

Tableau 10.2

	Absence de bois mort sur pied	Présence de bois mort sur pied	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	26 ± 7	<i>n.s.</i>	29 ± 8
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	30 ± 8	<i>n.s.</i>	35 ± 8
Forêt privée	227 ± 18	96 ± 14	324 ± 18
Toutes propriétés	257 ± 18	102 ± 14	359 ± 17

Tableau 10.3

	Absence de chablis	Présence de chablis	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	28 ± 8	n.s.	29 ± 8
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	-	n.s.
Forêt publique	35 ± 8	n.s.	35 ± 8
Forêt privée	317 ± 18	n.s.	324 ± 18
Toutes propriétés	352 ± 18	n.s.	359 ± 17

Tableau 10.4

	Absence de bois mort au sol	Présence de bois mort au sol	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	29 ± 8
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	n.s.	n.s.	35 ± 8
Forêt privée	130 ± 15	194 ± 17	324 ± 18
Toutes propriétés	146 ± 15	214 ± 17	359 ± 17

Tableau 10.5

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε
Forêt privée	1 ± ε	1 ± ε	<i>n.s.</i>	4 ± 1
Toutes propriétés	1 ± ε	1 ± ε	<i>n.s.</i>	4 ± 1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.6

Essence	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	ε ± ε	ε ± ε	–	1 ± ε
Chêne rouvre	n.s.	ε ± ε	n.s.	ε ± ε
Châtaignier	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
Autres feuillus	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
Tous feuillus	1 ± ε	1 ± ε	n.s.	3 ± 1
Pin maritime	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± ε
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	ε ± ε
Tous conifères	n.s.	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
Toutes essences	1 ± ε	1 ± ε	n.s.	4 ± 1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.7

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
2,5 et 7,5 cm	–	–	–	1 ± ε
7,5 et 17,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
17,5 et 27,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
27,5 et 37,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
37,5 et 67,5 cm	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.
67,5 cm et plus	n.s.	n.s.	–	–
Pays de la Loire	1 ± ε	1 ± ε	n.s.	4 ± 1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort sur pied et les chablis sont inventoriés à partir de 7,5 cm. Le bois mort au sol est inventorié à partir de 2,5 cm. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent en deçà.

Tableau 10.8

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Classe de propriété	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	7,0 ± 4,9
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	6,4 ± 3,7
Forêt privée	2,8 ± 0,9	2,4 ± 0,7	<i>n.s.</i>	11,7 ± 1,8
Toutes propriétés	2,6 ± 0,9	2,3 ± 0,6	<i>n.s.</i>	11,2 ± 1,6

Tableau 10.9

Essence	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Chêne pédonculé	0,3 ± 0,2	0,5 ± 0,3	–	2,1 ± 1,2
Chêne rouvre	n.s.	0,2 ± 0,2	n.s.	1,0 ± 0,4
Châtaignier	0,6 ± 0,3	0,7 ± 0,4	n.s.	1,8 ± 0,8
Autres feuillus	0,7 ± 0,5	0,4 ± 0,2	n.s.	3,3 ± 1,0
Tous feuillus	1,8 ± 0,6	1,8 ± 0,5	n.s.	8,2 ± 1,4
Pin maritime	n.s.	n.s.	n.s.	1,9 ± 0,8
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	1,1 ± 0,6
Tous conifères	n.s.	0,5 ± 0,4	n.s.	3,0 ± 1,0
Toutes essences	2,6 ± 0,9	2,3 ± 0,6	n.s.	11,2 ± 1,6

Tableau 10.10

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Dimension	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
2,5 et 7,5 cm	–	–	–	3,7 ± 0,4
7,5 et 17,5 cm	1,0 ± 0,2	1,0 ± 0,3	n.s.	4,0 ± 0,8
17,5 et 27,5 cm	0,3 ± 0,3	0,4 ± 0,3	n.s.	1,8 ± 0,8
27,5 et 37,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
37,5 et 67,5 cm	n.s.	0,5 ± 0,3	n.s.	n.s.
67,5 cm et plus	n.s.	n.s.	–	–
Pays de la Loire	2,6 ± 0,9	2,3 ± 0,6	n.s.	11,2 ± 1,6

Note : Le bois mort sur pied et les chablis sont inventoriés à partir de 7,5 cm. Le bois mort au sol est inventorié à partir de 2,5 cm. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent en deçà.

Tableau 10.11

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Ensemble du bois mort sur pied
Classe de propriété	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	n.s.	n.s.	n.s.
Forêt privée	33 ± 7	31 ± 8	64 ± 12
Toutes propriétés	31 ± 7	29 ± 7	59 ± 10

Tableau 10.12

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³				
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	n.s.	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	ε ± ε
Forêt privée	n.s.	1 ± ε	1 ± ε	1 ± ε	ε ± ε	4 ± 1
Toutes propriétés	n.s.	1 ± ε	1 ± ε	2 ± ε	1 ± ε	4 ± 1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.13

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Essence	Mm ³	Mm ³				
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	ε ± ε	1 ± ε
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	ε ± ε
Châtaignier	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	n.s.	1 ± ε
Autres feuillus	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	1 ± ε
Tous feuillus	n.s.	ε ± ε	1 ± ε	1 ± ε	ε ± ε	3 ± 1
Pin maritime	n.s.	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	1 ± ε
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	ε ± ε
Tous conifères	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
Toutes essences	n.s.	1 ± ε	1 ± ε	2 ± ε	1 ± ε	4 ± 1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort au sol ayant un diamètre inférieur à 2,5 cm n'est pas inventorié. On ne connaît donc pas le volume qu'il représente.

Tableau 10.14

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³				
2,5 et 7,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	1 ± ε
7,5 et 17,5 cm	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	1 ± ε	ε ± ε	1 ± ε
17,5 et 27,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± ε
27,5 et 37,5 cm	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
37,5 et 67,5 cm	n.s.	–	–	n.s.	–	n.s.
67,5 cm et plus	–	–	–	–	–	–
Pays de la Loire	n.s.	1 ± ε	1 ± ε	2 ± ε	1 ± ε	4 ± 1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort au sol ayant un diamètre inférieur à 2,5 cm n'est pas inventorié. On ne connaît donc pas le volume qu'il représente.

Tableau 11.1

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Département	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Pays de la Loire	16 ± 5	2 ± 1	150 ± 62	0,2 ± 0,1	12,6 ± 3,9

Le volume et la production correspondent à toutes les essences présentes dans les peupleraies.

Tableau 11.2

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Entretien	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Soignée	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Peu entretenue	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pas entretenue	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	16 ± 5	2 ± 1	150 ± 62	0,2 ± 0,1	12,6 ± 3,9

Le volume et la production correspondent à toutes les essences présentes dans les peupleraies.

Tableau 11.3

	Peuplier cultivé	Autre essence	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Petit bois	n.s.	n.s.	ε ± ε
Moyen bois	2 ± 1	n.s.	2 ± 1
Gros bois	n.s.	n.s.	n.s.
Très gros bois	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	2 ± 1	n.s.	2 ± 1

	Peuplier cultivé	Autre essence	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³
7,5 cm – 22,5 cm	n.s.	n.s.	ε ± ε
22,5 cm – 32,5 cm	ε ± ε	n.s.	ε ± ε
32,5 cm – 42,5 cm	1 ± ε	n.s.	1 ± ε
42,5 cm – 52,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.
52,5 cm et plus	n.s.	n.s.	n.s.
Non recensable	–	–	–
Pays de la Loire	2 ± 1	n.s.	2 ± 1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Les arbres ayant un diamètre à 1,30 m inférieur à 7,5 cm ne sont pas inventoriés. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent.

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 11.4

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Classe d'âge	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
De 0 à 10 ans	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 10 à 15 ans	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 15 à 20 ans	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 20 à 25 ans	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 25 ans	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Absence d'arbres	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pays de la Loire	16	± 5	2	± 1	150	± 62
					0,2	± 0,1
					12,6	± 3,9

Le volume et la production correspondent à toutes les essences présentes dans les peupleraies.

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Tome région administrative

Pays de la Loire

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

l'information grandeur nature

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE